Questions orales

Si le député veut vraiment me poser une autre question, qu'il la pose.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le 9 octobre 1980, le chef de l'opposition de l'époque, le très honorable député de Yellowhead, a fait la déclaration suivante au sujet de la publicité: «Selon moi, cette tentative de dépenser l'argent des contribuables pour manipuler l'opinion sur des questions du domaine public qui n'ont pas encore été réglées constitue un abus qui porte atteinte aux droits de la Chambre des communes.»

Ma question s'adresse au ministre qui vient de répondre. Comment peut-il justifier des dépenses de 25 millions de dollars, somme dont ne disposent pas les Canadiens, pour vendre la politique d'un gouvernement en perte de vitesse? Comment peut-il expliquer cela?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue laisse entendre que nous ne devrions pas parler des défis que représente la compétitivité au niveau international.

Il semble dire que les Canadiens ne veulent pas en savoir plus long sur ces sujets et qu'ils ne veulent pas participer pleinement aux consultations qui seront menées auprès des collectivités, contrairement à ce que nous leur proposons.

Je préciserai à mon collègue que, premièrement, les Canadiens veulent prendre part aux consultations. Ils ont déclaré, dans une sondage mené par le *Toronto Star* et le réseau CBC et dont les résultats ont été diffusés pas plus tard que lundi, que la compétitivité au niveau international constituait le plus grave problème auquel ils étaient confrontés.

Afin d'apaiser leurs vives inquiétudes à ce sujet, nous lançons cette initiative visant la prospérité dans le but de pouvoir renforcer l'économie de notre pays dans les années qui viennent.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler au ministre que la forme ultime de consultation démocratique reste les élections.

[Français]

J'aimerais maintenant poser une question supplémentaire au premier ministre, lui qui est le gardien ultime de l'argent des contribuables. Encore une fois, on va voir les amis des Conservateurs se servir avec les deniers publics et recevoir des contrats de publicité. Le premier ministre peut-il s'engager aujourd'hui et assurer à tous les Canadiens et Canadiennes qu'aucune somme de cet argent ne sera dépensée sans soumission publique dans les contrats de publicité? Est-il prêt à nous donner cette assurance aujourd'hui même?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous avons annoncé notre intention de mettre sur pied le plus vaste processus de consultation possible.

Le gouvernement consacrera une bonne partie de la somme qu'a mentionnée son collègue à des fonctionnaires qui proviennent d'autres ministères fédéraux et qui sont affectés à ce projet.

Il est donc faux de prétendre qu'il s'agit de nouveaux crédits. Ce sont des fonds que le gouvernement réaffecte afin de mobiliser des fonctionnaires chargés d'étudier le plus grave problème économique auquel nous faisons face aujourd'hui, soit la façon d'accroître notre compétitivité au niveau international.

LES NAVIRES À PROPULSION NUCLÉAIRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Malgré toutes les protestations que nous avons entendues de la part des libéraux depuis le début de la période des questions, ce sont eux qui ont ouvert nos eaux territoriales et nos ports aux navires à propulsion nucléaire il y a un quart de siècle.

Une voix: C'est honteux.

M. Fulton: Cependant, ce qui est arrivé aujourd'hui au sujet de l'entrée Dixon, la zone de pêche la plus riche au Canada, est beaucoup plus grave. C'est à ces questions que je voudrais que la secrétaire d'État réfléchisse. La méthode employée pour permettre aux sous-marins américains à propulsion nucléaire de passer par l'entrée de Dixon a été jugée illégale par la Cour fédérale en mai de cette année.

Voici ma question: Pourquoi la ministre et le Cabinet ont-ils choisi de recourir à une méthode qui a déjà été jugée illégale et de priver les habitants de la Colombie-Britannique du droit d'évaluer les risques réels et mesurables que posent les sous-marins qui effectuent des essais dans nos eaux et au nord de nos eaux?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il y a deux choses que je veux rappeler au député. Premièrement, il s'agit d'essais acoustiques et non d'essais nucléaires.

Deuxièmement, je veux rappeler au député que les sous-marins américains à propulsion nucléaire présentent un excellent bilan sur le plan de la sécurité, que nous avons discuté avec les autorités américaines, que nous nous sommes entendus avec elles au sujet du droit de passage dans nos eaux territoriales et qu'elles nous ont donné des garanties concernant la façon dont ces sous-